



Le journal communal de Chênes

On en Chênes

Printemps 2017

Aménagements
et projets

P06

Police Municipale

P13

Vie associative

P16

Numéro

90



Mairie

85 route de la Boutique
Tél: +33(0)4 50 04 30 53

Les horaires d'ouverture de la mairie ont été modifiés:

Lundi : 8h - 12h

Mardi : 14h - 19h

Jeudi : 14h - 17h

En dehors de ces horaires, vous pouvez téléphoner pour prendre rendez-vous.

Permanence du maire : Mardi 18h30 - 19h30 sur rendez-vous
mairiedechenex@orange.fr

www.chenex.fr

Sommaire

P3

EDITO DU MAIRE

P4

ARTICLE PLU

P5

BUDGET 2017

P6>12

AMENAGEMENTS ET PROJETS

P13

POLICE MUNICIPALE

P14

NOS AINES

P15

SIV

P16

CONCERT A CHENEX

P17>18

L'ECHO DES ECOLES

P19

CAFE PHILO'

P20

CHENEX SPORT

P21

CHENEX ANIMATION

P22

UNIVERSITE POPULAIRE

P23>31

INFOS DIVERSES

NUMEROS UTILES

Ecole élémentaire : 04 50 04 37 67

Ecole maternelle : 04 50 74 13 82

Crèche de Valleiry : 04 50 92 34 18

Déchetterie de Vulbens : 04 50 04 64 08

Horaires d'ouverture

- De novembre à février : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 17h30
- De mars à octobre : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, samedi de 9h à 18h

Urgences	SAMU	15
	POLICE	17 ou 04 50 04 33 55
	POMPIERS	18

Service eau et assainissement (Communauté des Communes du Genevois) : 04 50 95 92 60

Urgences service eau : 04 50 959 960

Assistante sociale : 04 50 49 49 50 Pôle médical de Saint-Julien

Infirmières : 06 73 83 23 84 Pôle médical de Valleiry

Mission locale : 04 50 49 43 88

Maison transfrontalière de la Justice et du Droit : 04 50 74 86 86

PROXIGEM Transport public à la demande : 0 800 04 74 00
Réservation obligatoire ½ journée à l'avance

Responsable de la rédaction : Martine Mabut, Julie Campiglia, Patricia Colin

Mise en forme : Melanie Müller Carrillat

Copyright : Mairie de Chênex

L'édito

Madame, Monsieur

La plupart d'entre vous ont constaté la présence à la sortie du bois menant au Biollay, de deux caravanes. Celle qui s'est installée en premier est située sur la commune de Valleiry. Dès son installation je me suis rapproché du Maire de Valleiry pour l'inciter à mener les actions indispensables : plainte pour occupation de terrain privé, déclaration auprès de la police de l'eau, obligation de scolarisation des enfants etc... La caravane étant sur un terrain privé l'intervention du propriétaire était indispensable. A ce jour et à ma connaissance il n'a toujours pas porté plainte. Quelques semaines plus tard, une nouvelle caravane s'est installée dans le bois cette fois-ci sur le territoire de la commune de Chênex. Les propriétaires (qui n'habitent pas sur la commune) ont souhaité porter plainte mais le dépôt de plainte a été refusé car il fallait réaliser un constat d'huissier. Découragés par le coût il n'y a pas eu de suite jusqu'au courrier du Maire de Chênex adressé au préfet pour dénoncer les dégradations dans le bois, la rivière et non-respect du Plan Local d'Urbanisme. Au moment où ces lignes sont écrites les occupants de cette caravane ont quitté la commune et j'ai demandé à faire évacuer la caravane au plus tôt. S'agissant de l'autre caravane située sur Valleiry, le Maire prend le sujet au sérieux, la police de l'eau est déjà alertée et au-delà de sa volonté de convaincre le propriétaire de porter plainte (procédure judiciaire), il va solliciter le préfet pour que le groupe soit mis en demeure de quitter les lieux (procédure administrative).

Les mises en demeure ne sont pas systématiques car il faut que le trouble à l'ordre public soit avéré, comme lorsqu'un groupe de plusieurs caravanes occupe un terrain en empêchant une activité ou lorsque la sécurité est engagée.

Certains ont pu croire que les communes toléraient ces installations illégales, croyez bien qu'il n'en est rien, nous attachons une importance particulière à faire respecter les règles partout. Toutefois l'action judiciaire relève du propriétaire privé et l'expulsion ne peut être prononcée que par le préfet. Régulièrement nous relançons les intéressés pour que cette situation trouve un terme. Au-delà de ces procédures se pose le problème récurrent depuis plusieurs années de l'accueil de certains groupes de gens du voyage qui veulent se sédentariser. Certains groupes ne posent aucun problème, respectent les règles et paient leur occupation dans les aires prévues. D'autres ont des comportements délinquants. Les groupes expulsés du Chablais s'installent à Annemasse, puis viennent dans notre secteur une fois expulsés, puis vont dans le pays de Gex et reviennent ensuite dans l'autre sens. Et ceci depuis 5 ans en passant de 60 à maintenant 150 caravanes. Ce jeu de mistigri devra nécessairement trouver un terme dans les prochains mois et cela dépend de la loi, des forces de l'ordre et de la justice. Compte tenu des témoignages qui me sont rapportés il convient de ne surtout pas confier du travail non déclaré à ces groupes, quelle que soit la potentielle aubaine.

Pierre-Jean **Crastes**
Maire de Chênex



*Une réunion publique aura lieu le **mercredi 22 mars à 19h** à la salle communale. Vous êtes tous invités à venir vous informer, échanger, donner votre avis sur les projets prévus en 2017.*



Plan Local d'Urbanisme

La commune a engagé fin 2015 la révision du Plan Local d'Urbanisme. Ce document définit pour les 10 prochaines années les secteurs qui pourront faire l'objet d'urbanisation. Le genevois français est le territoire le plus dynamique de France depuis plusieurs années et la commune a gagné depuis 2005, beaucoup d'habitants. La croissance du village s'est faite essentiellement à proximité du centre et la commune a dû réaliser des équipements pour accompagner dans de bonnes conditions cette croissance (voirie, trottoir, extension d'école, renforcement des services périscolaires etc...). Les effectifs de l'école ont doublé en quelques années et aujourd'hui nous avons 115 enfants à l'école pour 5 classes.

Le projet politique qui est décliné dans le Plan Local d'Urbanisme est de maintenir ces effectifs à l'école. Pour cela il est nécessaire de construire un peu moins de 100 logements entre 2014 et 2024, soit un rythme plus de deux fois inférieur au rythme observé entre 2008 et 2014. L'équilibre est difficile à atteindre. D'un côté certains sont légitimement tentés de stopper toute urbanisation tant

les routes sont encombrées. D'un autre la croissance de la région continue à attirer des travailleurs et les communes frontalières doivent accueillir une partie de la population ou regarder les véhicules qui passent sur nos routes en venant de plus en plus loin. Par ailleurs la vie du village est devenue intense. L'école est le principal moyen de lien social et il n'y a jamais eu autant d'associations à Chenex. Cette vitalité est à conserver et une commune perd naturellement des habitants lorsqu'elle ne construit pas (les enfants quittent le foyer etc...), pour ces raisons le projet de PLU autorise une certaine constructibilité.

Nous avons décliné lors des 3 réunions publiques les contraintes qui s'appliquent à l'élaboration d'un PLU et présenté les choix. Tous les documents ont été mis en ligne sur www.chenex.fr au fur et à mesure et un registre de concertation est ouvert depuis plusieurs mois. La contrainte principale est de respecter 3 ha maximum d'extension (alors que la demande des propriétaires est d'environ 12 ha), à proximité du centre du village afin d'éviter d'investir dans de nouvelles voiries.



Une enquête publique aura lieu autour de l'été 2017, chacun pourra exprimer ses commentaires au commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif. Toutefois au préalable la procédure prévoit une mise à disposition du public du projet de PLU, il est disponible en mairie intégralement depuis le 7 mars et jusqu'au 8 avril. Les documents sont également disponibles sur le site de la commune www.chenex.fr dans la rubrique Urbanisme.



Budget 2017

Le budget de fonctionnement s'établit à 798'000 euros (en hausse de 2%).

Les dépenses sont stables et les seuls éléments notables à signaler sont l'inscription budgétaire du coût de la police pluricommunale en année pleine et le renouvellement du poste de l'agent technique dans le cadre d'un contrat aidé, financé à 75 % par l'Etat. L'autofinancement affecté à l'investissement est stable par rapport à 2016 et s'élève à plus de 200'000.

En investissement il convient d'abord de signaler la fin du remboursement d'acquisition de terrains engagés en 2007 et 2008. Par ailleurs en 2012 dans le cadre du financement du projet de voirie route du Moiron, le conseil municipal avait le choix d'emprunter 300'000 € à rembourser en 5 ans. L'année 2017 sera la dernière année de remboursement. Ainsi à partir de 2018 la commune retrouvera des capacités d'emprunt significatives.

En 2016 la commune a emprunté 300'000€ pour financer

l'acquisition et les travaux d'aménagements intérieurs de la moitié du bâtiment route de Vers (Natural Parket). Cette acquisition a permis d'éviter de construire un bâtiment destiné à centraliser tous les véhicules, matériels et locaux techniques. Les 1000 m² (soit un coût d'acquisition de 300 €/m² construit!) permettent d'accueillir aujourd'hui 3 locataires (375 m²), les locaux pour la commune et environ 200 m² mis à disposition de l'association Chênex Sport (Ping Pong). Les loyers perçus couvrent l'intégralité de l'emprunt souscrit pour l'acquisition et aménagement du bâtiment. Les locaux ainsi libérés par la commune (sous le bâtiment de la fruitière) sont notamment mis à disposition de l'APE, de Chênex animation et pour d'autres activités collectives.

En 2017 les principaux investissements inscrits au budget sont (en € TTC, la TVA étant récupérée)

Principaux investissements	Montant en €
Etude extension école	40'000
Etude extension salle des fêtes	10'000
Révision PLU (solde)	25'000
Local ados	18'000
solde aménagement point de tri sélectif devant bâtiment communal	10'000
Enrobé devant bâtiment communal	25'000
Elargissement trottoir place du Molard	8'000
Stationnement Vert Pré	25'000
Etude éclairage public	1'800
Aménagement cimetière	5'000
Réfection chemins du Mont	10'000
Travaux extension école (l'essentiel sera inscrit au budget 2018)	128'600

Le conseil municipal a décidé lors de sa séance du 7 mars de ne pas toucher aux taux d'imposition (stables depuis plus de 6 ans), les maintenant à l'un des niveaux les plus bas du territoire.



Aménagement tri et ordures ménagères devant le bâtiment communal

Sur le territoire de la Communauté de Communes, le tri des déchets est organisé selon le principe de l'apport volontaire dans les points verts.

Chacun des «points verts» met à votre disposition 3 conteneurs :

- BLEU = Plastique/Métaux (bouteilles et flacons en plastique, barquettes et aérosols en aluminium)
- JAUNE = Papier/Cartonnette (journaux, papiers, prospectus, cartons d'emballage, briques alimentaires)
- VERT = Verre (bouteilles, pots et bocaux en verre)

CONSIGNES DE TRI DU SIDÉPAGE			
Matière	VERRE	BOUTEILLES PLASTIQUES/ ALU	PAPIER / CARTONNETTE
Conteneur			
OUI	<ul style="list-style-type: none">• Bouteilles de sirop en verre• Bouteilles de jus d'orange• Bouteilles d'alcool• Pots de confiture,• Pots de pâte à tartiner• Bocaux de légumes• Pots de Mayonnaise, moutarde• Pots pour bébé• Pots de yaourt en verre	<ul style="list-style-type: none">• Bouteilles d'eau, de soda, de lait• Bouteilles d'huile alimentaire• Flacons de shampoing, gel douche• Flacons de produits d'entretien• Aérosols : déodorant, mousse à raser (enlever le bouchon)• Conettes• Bouteilles de sirop en métal• Barquettes alu bien vidées	<ul style="list-style-type: none">• Briques alimentaires• Cartons de lessive• Journaux• Prospectus• Magazines• Boîtes de gâteaux, de céréales, d'aliments en carton• Cartons des yaourts• Toutes les enveloppes, le papier cadeau
NON	<ul style="list-style-type: none">• Vaisselle (verres, assiettes ...)• Vitres• Ampoules, néons...• Bouchons et couvercles	<ul style="list-style-type: none">• Pots de yaourt• Emballages plastique• Aérosols dangereux (peinture)	<ul style="list-style-type: none">• Gros cartons• Cartons sales• Le plastique entourant les magazines
Astuce !!!!!	On ne met que le verre alimentaire (où il y a eu soit des aliments soit de la boisson au moment de l'achat)	Pour le PLASTIQUE on ne met que les BOUTEILLES et FLACONS	Les gros cartons sont à déposer à la déchetterie

Les dernières données disponibles à l'échelle du territoire montrent que les communes qui ont de bons résultats en matière de tri sélectif sont particulièrement bien équipées en point d'apport volontaire.

Rappelons qu'au-delà de l'enjeu fondamental de recyclage des déchets, la promotion du tri sélectif (et du compostage) permet de réduire sensiblement le poids des ordures ménagères collectées et maîtriser de ce fait le coût de ce service.

Le ratio recommandé est 1 point de collecte de tri sélectif pour 350 habitants. La commune atteint aujourd'hui 780 habitants avec pour seul point de collecte celui situé devant la mairie. Ainsi un second point de collecte a été aménagé route de la Mésalière.

La commune a décidé d'enfouir ce point de collecte pour limiter l'impact visuel et faciliter la dépose des déchets (l'orifice étant situé beaucoup plus bas). Des travaux pour permettre l'accès du camion de collecte sont prévus au printemps. Par ailleurs le hameau de Chez Vauthier et les riverains de ce point de regroupement devront également déposer leurs ordures ménagères.



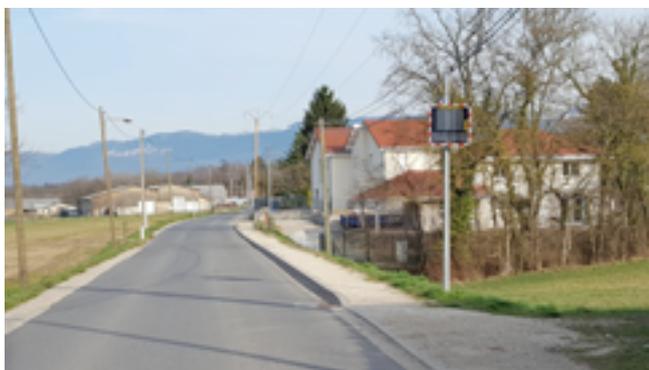
Aménagements et projets

Sécurisation secteur école

1. Le panneau d'entrée dans le village

Dans le sens Valleiry/Chênex, il a été avancé afin de réduire la vitesse à 50km/h dès les premières habitations.

Un radar pédagogique a aussi été mis en place.



2. Mise en place de chicanes avec réduction de la vitesse à 30 km/h.

En amont de l'école maternelle

Avant la plaine de jeux dans le sens Valleiry/Chênex





Aménagements et projets

Sécurisation

3. Mise en place d'un radar pédagogique au niveau de la Mairie



4. Mise en place d'un radar pédagogique au niveau du carrefour de la Boutique sur la route départementale



Bilan sur la mise en place des 5 radars pédagogiques

Après avoir installé deux radars pédagogiques il y a 2 ans, le bilan a été jugé positif au regard des baisses de vitesses constatées avant/Après pose des radars. Au delà de la baisse moyenne de plus de 10% constatée, cette baisse est stable dans la durée. Ainsi la commune a fait l'acquisition de 3 nouveaux radars qui sont installés à l'entrée de la commune en venant de Valleiry et sur la route départementale dans les deux sens à la Boutique.

Résultats: les résultats montrent une baisse sensible de la vitesse par rapport à la situation sans radar, une immense majorité des véhicules respectent la vitesse après le premier affichage.

Par ailleurs la police pluricommunale pourra ponctuellement réaliser des contrôles de vitesses afin de garantir la sécurité des secteurs les plus dangereux. Bien évidemment il n'y aura pas de distinction faite entre les habitants de Chênex et les autres...

Aménagements et projets

Nouveau local TAP

La commune a engagé des travaux pour réhabiliter l'ancien garage sous l'école en local pour les temps d'activités périscolaires. Des activités ont lieu tous les soirs, les enfants peuvent cuisiner, faire de la peinture, du modelage ou du bricolage. Les animatrices et les enfants apprécient le local pour son agencement et la possibilité de laisser le matériel sur place.



Sécurisation avec une barrière





Aménagements et projets

Piste cyclable Viry-Valleiry

Les études d'avant-projet ont été remises aux trois communes de Valleiry, Chênex et Viry fin 2016 et dans le même calendrier, la communauté de communes du genevois a décidé de prendre la compétence modes doux pour la réalisation d'itinéraires structurants sur notre territoire. Concrètement il s'agit de compléter la ViaRhôna qui est déjà tracée entre Vulbens, Valleiry et Chancy et de créer la section Valleiry-Chens sur Léman. Ainsi la section Viry-Valleiry s'inscrira dans ce tracé plus large, avec l'avantage d'obtenir des cofinancements du département de la Haute-Savoie et de l'Europe.



La communauté de Communes du genevois poursuit les études, et le détail du tracé fera l'objet de réunions publiques et sera précisé dans une prochaine édition du journal communal. En fonction des difficultés foncières les travaux pourraient démarrer en 2018. L'ambition est de réaliser, à l'instar de ce que l'on trouve sur Suisse (Bernex, Confignon) un itinéraire sécurisé permettant de développer l'usage du vélo pour le domicile travail (facilité grâce aux progrès du vélo électrique) mais aussi pour les loisirs.

La ViaRhôna entre Valleiry et Vulbens et la passerelle

Aménagements et projets

Point d'avancement sur l'extension école et cantine

Fin 2015, la commune avait validé le projet d'extension de la cantine en prolongement de la cantine existante. En effet la salle et la cuisine ne sont plus dimensionnées pour accueillir deux services de 35 enfants dans de bonnes conditions. Pourtant ce projet d'extension n'a pas été engagé car depuis le conseil a tiré le bilan de l'utilisation de la 5eme salle de classe. Pour mémoire une 5eme classe est ouverte depuis septembre 2015 dans un local situé en rez-de-chaussée qui ne permet pas d'accueillir plus de 20 enfants correctement. Actuellement les effectifs de l'école sont de 115 enfants pour 5 classes soit 23 enfants en moyenne par classe, une moyenne qui cache des écarts entre des classes accueillant 17 enfants et d'autres 30. Il n'est pas certain que cette 5eme classe sera pérennisée dans le temps car cela dépend d'une part des politiques nationales mais aussi de l'inscription de nouveaux enfants. Pour autant, même si les effectifs venaient à baisser nous aurions en moyenne plus de 27 enfants par classe pour 4 classes. Les deux classes

du bâtiment historique ne permettent pas d'accueillir ces effectifs convenablement. Ainsi les études ont été reprises et le nouveau programme du bâtiment comprend aujourd'hui:

- Une Salle de classe de 60 m²
- Une Salle de restauration d'environ 60 m²
- Des Sanitaires
- Une salle de repos permettant de libérer la salle de motricité occupée actuellement pour la sieste.

La cantine actuelle pourra être réutilisée pour d'autres fonctions comme une bibliothèque adaptée par exemple. Les études sont en cours et les travaux pourraient démarrer fin 2017 pour une ouverture à la rentrée 2018. Ainsi, qu'il y ait 4 ou 5 classes ouvertes à l'horizon 2018 ou 2020, le groupe scolaire sera adapté à toutes les configurations, en garantissant des surfaces adaptées aux effectifs.



Axonométrie . Document non contractuel



Aménagements et projets

Chemins du Mont

Le chemin pédestre qui part de chez Vauthier et va jusqu'au Pré Carré a été rétabli sur son emplacement communal grâce à une intervention du personnel du syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache. Une signalétique spécifique oriente les piétons et cyclistes vers ce nouveau chemin. Le chemin des Moreennes qui permet de relier le pré Carré jusqu'à Jurens a été rénové avec l'aide financière du Syndicat Intercommunal du Vuache. Ces chemins sont réservés aux randonneurs, vélos et chevaux. Ils restent interdits aux véhicules à moteurs, excepté les exploitants forestiers.



Légende rouge = sentiers réhabilités

Etat du chemin avant les travaux



Police Municipale Pluricommunale du Vuache

Dans le cadre de la politique de mutualisation, les communes de Chênex, Chevrier, valleiry, Vers, Viry et Vulbens ont décidé de s'associer pour créer un service de police municipale pluricommunale. Ce nouveau service fonctionne depuis le 1er septembre. Chaque agent de police municipale est mis à disposition des autres communes par la municipalité qui l'emploie (Viry) dans les conditions prévues par une convention. Pendant l'exercice de leurs fonctions sur le territoire d'une commune, les agents de police municipaux sont placés sous l'autorité du maire de cette commune.

Christophe PAN, policier municipal en poste depuis 2012 à Viry dirige le service, qui compte trois autres agents: Olivier DEVOIZE, Mickaël FLORENCE et Matthias BAUDU. Les locaux de ce service de police pluricommunale sont situés dans la Villa Mary, près des tennis, à l'Eluïset.

Doter nos villages d'une police pluricommunale ne signifie en aucun cas établir un service de répression aveugle, mais offrir un accompagnement des citoyens dans leur

quotidien. Pédagogie, discussion, dissuasion doivent être les mots d'ordre de la lutte contre les petites incivilités qui empoisonnent la vie: dépôts d'ordures sauvages ou à côté des containers, tags, tapages diurnes et nocturnes, querelles de voisinage, brûlage des déchets, stationnements gênants, chiens en divagation, mauvais comportements sur la plaine de jeux, excès de vitesse, etc... Dans un premier temps les agents donnent des avertissements qui font l'objet d'une main courante envoyée en mairie, par la suite ils établiront des procès-verbaux.

Par des patrouilles régulières ou inopinées dans nos villages et une collaboration étroite avec la gendarmerie nationale, ces policiers municipaux seront également utiles pour lutter contre les vols et les cambriolages.

Leur mission principale: rassurer et dissuader.



Christophe Pan



Olivier Devoize



Mickaël Florence



Matthias Baudu



Villa Mary

Ne facilitez plus les cambriolages!

Quelques réflexes simples vous permettront peut-être d'éviter le pire:

- Entretenez un bon voisinage
- Verrouillez systématiquement portes et fenêtres
- Simulez une présence 🎵
- Gardez vos objets de valeur en lieu sûr
- Ne conservez pas de sommes importantes en liquide 💰
- Activez votre alarme 🔔
- En cas de présence suspecte ou de cambriolage: composez immédiatement le 17

PLURICOMMUNALE
DU VUACHE



Jeanne Chatelain, la doyenne de Chênex

Jeanne est née à Courtetaïn, dans le Doubs, le 4 juillet 1925. Suite au décès de son père alors qu'elle n'avait que 10 ans, elle doit assumer la responsabilité d'aînée dans une famille de 4 enfants et aider sa mère aux tâches agricoles. A l'âge de 21 ans, elle épouse Just, récemment rentré dans les Douanes. Ils viennent alors s'installer à Chênex. Trois enfants naissent de cette union, élevés dans un bel esprit de famille, puis 7 petits-enfants, et 4 arrière-petits-enfants qui feront sa joie et sa fierté.

Jeanne a toujours fait preuve d'une belle aptitude au travail tout au long de sa vie. Elle a toujours un ouvrage en route, garde volontiers ses petits-enfants, rend service à ses voisins, participe à la vie de la paroisse.

Son mari meurt à 69 ans, la laissant veuve à 66 ans. Elle assume cette nouvelle charge, apprend à gérer seule les papiers, sa maison, le jardin.

Elle se déplacera en scooter jusqu'à l'âge de 85 ans, forçant l'admiration des villageois, pour aller travailler, faire ses courses, voir ses amis, pestant après ce casque obligatoire qui lui « défaisait sa mise en plis ».

Et puis, vers 88 ans, la maladie commence à tisser sa toile, sa mémoire devient capricieuse. En mai 2015 elle quitte Chênex pour entrer à l'hôpital, puis à la maison de retraite de Passy. Jeanne nous a quitté le 22 janvier, elle aurait eu bientôt 92 ans.



Repas des aînés

Le dimanche 2 octobre 2016, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité. A la fin du repas nous avons dégusté les desserts offerts par Thierry Carrillat, que nous remercions. L'après-midi a été animé par nos fidèles musiciens Fabian et Philippe, toujours appréciés par nos invités, que nous espérons voir encore plus nombreux l'année prochaine.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU VUACHE

Un nouveau syndicat intercommunal pour le Vuache

La fusion du Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) et du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV), préparée depuis 18 mois, a donné naissance le 1er janvier 2017 au **Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV)** qui rassemble onze communes (Chaumont, Chênex, Chevrier, Clarafond-Arcine, Dingy-en-Vuache, Jonzier-Epagny, Savigny, Valleiry, Vers, Viry et Vulbens), soit près de 16 000 habitants !

Les 25 délégués ont élu Dominique ERNST au poste de

président. Il sera secondé par cinq vice-présidents : Jean-Louis DUCRUET, Jacques BORDON, Fabrice DOMERGUE, Yann FOL et Luc MERY.



A compter du 1er janvier 2017, le SIV exerce l'ensemble des compétences des syndicats fusionnés, soit l'étude et la mise en œuvre de toute mesure tendant à la préservation des richesses naturelles, de la flore, de la faune et du patrimoine culturel rural du Pays du Vuache, ainsi que les études et réalisations en vue de l'aménagement dans les domaines de la randonnée et du tourisme du Pays du Vuache.

Journées de formation à la taille et à l'entretien des arbres fruitiers :

Comme chaque année, les syndicats du Vuache et du Salève organisent des journées de formation à l'attention des propriétaires d'arbres fruitiers de variétés traditionnelles :

- Le **vendredi 24 mars 2017** : Journée de formation à la taille / première partie : la théorie.
- Le **vendredi 31 mars 2017** : Journée de formation à la taille / seconde partie : la pratique.
- Le **vendredi 28 avril 2017** : Journée de formation « Créer et bien entretenir son verger ».



Inscriptions obligatoires auprès des syndicats au 04 50 95 28 42 ou au 04 50 04 62 89.

Nombre de places limité.

Chantiers participatifs de 2017 :

Le **lundi 20 mars** (rendez-vous à 13h30 au terrain de foot de Jonzier-Epagny, au-dessous de l'église), demi-journée sur le site naturel « **Des Tirées et du Grand Nant** », consacrée à l'entretien d'une prairie sèche à orchidées, avec débroussaillage mécanique et manuel de la prairie et de sa lisière et récolte et mise en tas des produits de la coupe.



Inscriptions obligatoires auprès d'Apollon74 au 04 50 43 63 66 ou apollon74@apollon74.org

Animations dans les Espaces Naturels Sensibles (ENS) :

Quatre sorties découvertes vous sont proposées ce printemps par le SIV dans le cadre du programme d'animations ENS du Département de la Haute-Savoie :

- **Mercredi 19 avril** de 14h à 18h : « Création d'un hôtel à insectes pour le verger ».
- **Samedi 6 mai** de 14h à 17h30 : « Les trois saisons à la Vigne : les pollinisateurs des Orchidées ».
- **Dimanche 21 mai** de 9h à 17h : « Les zones humides et prairies sèches du piémont du Vuache ».
- **Vendredi 23 juin** de 20h à 00h : « La nuit, tous les papillons ne sont pas gris – 1 ».

Inscriptions obligatoires auprès du SIV au 04 50 04 62 89 ou syndicat.vuache@orange.fr

Pour plus d'informations : www.pays-du-vuache.fr





Quand la musique vient à Chênex...

Le 21 janvier, Les Amis de l'Orgue accueillent dans l'église du village le Chœur Cantilène d'Annemasse sous la direction de Marie-Christine Lavy, pour une soirée consacrée à la musique de la Renaissance. L'assemblée a pu ainsi découvrir les rythmes et tonalités du 16^e siècle, ainsi que les sons délicats du luth et les timbres variés de la flûte à bec. Le Chœur Cantilène était déjà venu chanter à Chênex il y a trois ans avec un programme associant chœur et orgue.

Ces quelque 45 choristes ont magnifiquement interprété des œuvres religieuses comme des Ave Maria, des extraits d'une messe du compositeur anglais William Byrd, des cantiques de maîtres italiens comme Palestrina, des airs de danse aux noms un peu oubliés (bransle, pavane, gaillarde) et des chansons plus gaies ou plus légères comme « Bonjour mon cœur » (sur des paroles de Ronsard) ou « Tant que vivrai » (de Clément Marot).

En introduction, le luth de Taylan Cihan nous avait plongés dans une atmosphère à la fois sereine et mélancolique. Puis, accompagnant le chœur ou jouant en alternance, les deux instrumentistes ont su nous charmer, la flûtiste Julie Mazille jouant aussi de sa voix précise qui semblait se fondre dans les timbres des instruments.



En préambule à leur programme, Laurent Dami, organiste talentueux, membre des Amis de l'Orgue, avait fait vibrer cet instrument avec le Prélude et fugue en fa# mineur de J-S. Bach, à en émouvoir toute l'assistance.

Ce concert faisait suite à celui du 19 novembre, lorsque nous avons pu entendre un duo composé de la soprano Giulia Valentini et de l'organiste Fabrice Pitrois. Ce soir-là, c'était la musique des 18^e et 19^e siècles qui nous avait charmés, interprétée par ces deux artistes de renommée internationale.

Les Amis de l'Orgue de Chênex ont bien l'intention de continuer cette quasi tradition en organisant d'autres rencontres musicales. Ils sont heureux de compter déjà parmi eux quelques musiciens confirmés (Laurent Dami, organiste cité plus haut, Philippe et Maïa Agnese*, violoniste et altiste, qui ont charmé l'assistance de la cérémonie de Noël, notamment en jouant un court extrait avec l'organiste, Rémy Dubé), mais voudraient partager cette ambition avec le plus grand nombre : outre la qualité musicale, l'organisation et la communication sont indispensables à la réussite d'un tel projet, ils ont donc besoin de vous. N'hésitez pas à les rejoindre ou à vous informer, par téléphone au 04 50 04 33 75 ou par courriel à l'adresse : orguedechenex@gmail.com.



Aujourd'hui les organistes, violoniste et altiste, Amis de l'Orgue, préparent un concert qui les associerait, pour notre plus grand plaisir. Il est possible qu'auparavant Eric Latour, dont nous avons parlé et qui sait exploiter avec talent les possibilités de notre orgue, vienne jouer accompagné par un violoncelliste, concertiste apprécié dans tout le département et au-delà.

Alors à bientôt !

PS : Les Amis de l'Orgue sont membres de l'association Arts et Loisirs de Chênex. Sous le luth on aperçoit différents modèles de flûtes selon la tessiture : soprano, alto, ténor et basse.

*Leur site : www.duokalos.com



L'écho des écoles

Le mot du directeur

Cette année, les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'an dernier.

5 classes regroupant au total 112 enfants. Un total qui sera modifié à la hausse avec l'arrivée de 2 ou 3 enfants début 2017.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2017 est d'environ 115 enfants.

Deux nouvelles institutrices pour les classes de maternelle : madame Colle Marie-Hélène et madame Bove Sandra.

Cette année, les activités hors école seront ponctuelles, en lien avec nos programmes pédagogiques, et il n'y aura pas de sorties avec nuitées ; il faut bien renflouer le petit cochon...

Un projet d'extension de bâtiment côté sud est en cours, notamment pour une nouvelle cantine (le nombre d'enfants déjeunant à l'école a considérablement augmenté), la création d'un nouveau local de classe et d'une nouvelle salle de repos.

L'APE organisera, comme de coutume, plusieurs manifestations pour aider aux financements des activités extrascolaires (visites, voyage etc.). Nous vous attendons nombreux.

Défilé d'Halloween

Comme chaque année, tous les enfants de la moyenne section de maternelle au CM2 avaient revêtu leurs plus beaux costumes de sorcières, monstres et autres vampires et étaient partis en quête de friandises à travers le village sous un beau soleil automnal.



Cérémonie du 11 novembre

La pluie annoncée n'aura pas découragé les quelques CE2, CM1 et CM2 venus réciter le poème de Paul Eluard «Liberté» et entonner la Marseillaise en hommage aux anciens combattants de la première guerre mondiale. Deux enfants étaient chargés de vendre les « bleuets »: l'argent récolté va permettre de soutenir les familles des disparus à la guerre, nous vous remercions de votre participation et de l'accueil que vous leur avez réservé.

Visite du Père Noël

Mercredi 14 décembre le père Noël est arrivé en calèche dans la cour de l'école, sous les yeux émerveillés des enfants. Il a donné à chacun un cornet de friandises. Merci Père Noël !





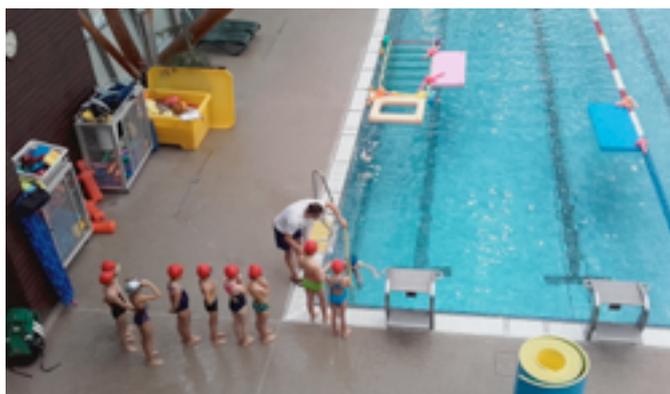
L'écho des écoles

Fête de Noël

Comme de coutume, un vendredi soir au centre ECLA à Vulbens, les enfants de chaque classe ont présenté à leurs familles des chants et des danses. Puis, ce fut au tour des parents d'offrir un petit spectacle inspiré de fort Boyard. C'est autour d'un buffet que se clôturait cette agréable soirée.

Natation

Depuis le début de mois du décembre 2016 jusqu'à la fin du mois de janvier 2017, les enfants de grande section de maternelle, de CP et de CE1 (et quelques élèves de ce2 et cm1) ont participé aux cours de natation au centre de Vitam Parc de St Julien. Encadrés par des maîtres-nageurs et par les enseignantes, les élèves ont bien progressé pendant les 8 séances de 40 minutes chacune. Sur les 14 élèves devant passer les tests, 9 ont validé le premier palier. Les autres participeront aux séances de natation de l'année prochaine. Les enfants de maternelle étaient de plus encadrés par des parents ayant passé un agrément. Les enseignantes remercient chaleureusement les parents qui ont pris de leur temps pour encadrer les groupes (dans les bassins ou aux vestiaires).



Café philo

Citoyens de Chênex

Comme dans la légende du Colibri

nous voulons apporter « la petite goutte d'eau » pour créer des liens entre les habitants de la commune.

Pour la troisième année

Les Apéros de l'Avent 2016 ont eu un grand succès! Cette fois au Colombier il y avait la soirée Après-Ski, au Biolay les Bonnes Soupes, la Soirée Portugaise bien riche en spécialités ainsi qu'un superbuffet à la Ferme au Clerc.

**UN TRÈS GRAND MERCI À TOUS !
Et vivement l'année prochaine!**

Nos autres actions :

- la Boîte aux livres près du local de la ludothèque
- la maison pour insectes a été installée près des jardins familiaux avec l'aide de notre retraité de la route de Valleiry. Nous ignorons pour l'instant si elle est habitée : à voir dès le mois de février
- les rendez-vous Apéros de l'Avent
- les Apéros du printemps au Biolay et au centre du village
- une randonnée au Mont avec pique-nique au mois de juillet
- le pique-nique canadien de l'été, le 15 août 2016

Et en 2017 :

- des Apéros au printemps: fin juin – début juillet
- Randonnée avec pique-nique tiré du sac le 9 ou le 16 juillet 2017 selon météo
- Pique-nique canadien au village le 20 août 2017
- des après-midi de marche pour tous (à définir)

Attention: changement jour des séances du café

tous les 2ème MARDI du mois à la mairie à partir de 20h de septembre à juin

A bientôt !

L'équipe du café : Annemarie, Odette, Annemarie et Sabine

Contact mel : cafephilochenex@orange.fr ou

tél. 04 50 04 32 08





Association Chênex Sports



Ouvert à tous

La saison sportive 2016-17 a démarré en septembre.

Vous pouvez encore nous rejoindre et participer à la marche nordique, au tennis de table, au rugby, ...

Vous trouvez toutes les informations utiles sur notre site internet

www.chenexsports.fr



- 50 %

Cotisation pour la demi-saison 2016-17

Valable dès le 1^{er} février 2017

13 € « individuel »
au lieu de 25 €

25 € « forfait famille »
au lieu de 50 €

**Prochainement
Printemps 2017**



Le retour de Chênex

Animation

Après quelques mois d'inactivité, l'association Chênex Animation est désormais composée d'un nouveau bureau et d'une équipe de bénévoles très motivés à l'idée d'organiser des nouveaux événements ayant pour but de développer la vie et l'échange au sein de notre village.

Le 15 Octobre dernier a donc eu lieu le tout premier évènement : La Fête de l'Automne.
Tout au long de l'après-midi, le village a été rythmé par différentes activités :

- Démonstration de musique country
- Maquillage des enfants
- Ateliers sportifs
- Pressé de jus de pommes
- Vente de jus de pommes, de friandises et de boudin
- Ateliers créatifs
- Démonstration de bolas.

Ces activités ont pu avoir lieu grâce à Chênex Animation mais aussi grâce aux différentes associations du village qui ont répondu présente à l'invitation de l'association pour cette grande première : Arts et loisirs, l'association Ecole des Chênes, Chênex Sports, Café philo.

En fin de journée, les participants ont pu se réunir autour d'un excellent repas toujours sur le thème de l'automne, puisqu'ils avaient le choix entre du boudin et sa compote ou une potée. Pour clôturer cette journée en beauté, c'est en dansant que les calories absorbées tout au long de la journée ont été éliminées.

L'équipe de Chênex Animation remercie l'ensemble des bénévoles et participants qui ont permis de faire de cette première un véritable succès. L'association réfléchit d'ores et déjà à l'organisation d'un prochain évènement.

Si vous souhaitez faire part de vos idées ou si vous souhaitez rejoindre l'association, n'hésitez pas à envoyer un mail à : chenexanimation@gmail.com

L'association vous dit à très bientôt pour un nouveau moment convivial !





Programme de printemps

Café citoyen / Café philo : le 2^e lundi du mois à 20h15,

cinéma Rouge et Noir, Saint-Julien-en-Genevois.

- Café philo, le 10 avril : *le Contrat Social (suite)*, avec André Sauge
- Café citoyen, le mardi 9 mai : **A propos d'alimentation**

Le livre du Mois : le 3^e mardi du mois à 20h au centre ECLA, Vulbens

- Mercredi 22 mars : *Envoyée spéciale*, de Jean Echenoz
- Mardi 18 avril : *La Vengeance des mères*, de Jim Fergus
- Mardi 16 mai : *L'Amie prodigieuse*, d'Elena Ferrante.
- Mardi 20 juin : chacun(e) parle du livre de son choix.

Parentalité : partenariat avec les 3 MJC, Familles Rurales de Feigères, la FCPE de St-Julien, l'APEL de la Présentation de Marie et l'Espace Part'âges de la MIEF.

- Soirée-débat:

« **Que faire de ses émotions ?** »,

avec Martine Rottoli, sophrologue caycédienne et conseillère en Fleurs de Bach.
Jeudi 30 mars à l'Arande, Saint-Julien, 20 h 30

- Atelier-Echange:

« **Questions de parents** : limites, sommeil, jeu, alimentation, peurs... »

avec Martine Cardinet, animatrice CAF. Mardi 9 mai à Valleiry, 20 h 30

Festival du Film Vert : travail d'équipe avec les MJC, Apollon et NGDS.

Projections-débats: tous les mardis du mois de mars.

- **Tout s'accélère** : le 7 mars, à l'Arande, Saint-Julien
- **True cost** : le 14 mars, à l'Arande, Saint-Julien
- **Futur d'espoir** : le 21 mars, à l'Ellipse, Viry
- **On commence quand ?** : le 28 mars, centre ECLA, Vulbens
- **La ferme sauvage** : proposée aux scolaires à Vulbens.

Conférence :

- **Madagascar, voyage d'un naturaliste.** Avec Jacques Bordon
Mercredi 12 avril à 20h30, salle de Convivialité à Valleiry.

Sortie botanique :

- Balade entre Vuache et Rhône, guidée par Jacques Bordon.
Jeudi 4 mai, départ du parking ECLA

Sortie géologie :

- **Genève**, ou comment une ville s'installe sur un site particulier, avec Bernard Gaud
Le dimanche 14 mai (ou 21 en cas de pluie)

Montant de la cotisation : 14 € par adhérent, 28 € par famille.

Permet la participation aux activités des 3 MJC et une réduction sur certains programmes



Office du
Tourisme
de Saint-Julien
et du Genevois

Une
Rencontre...

ARCHAMPS

BEAUMONT

BOSSEY

CHENEX

CHEVRIER

COLLONGES-SOUS-SALEVE

DINGY-EN-VUACHE

FEIGERES

JONZIER-EPAGNY

NEYDENS

PRESILLY

SAINTE-JULIEN-EN-GENEVOIS

SAVIGNY

VALLEIRY

VERS

VIRY

VULBENS

Nous contacter
Nous rencontrer
Nos horaires
Nous écrire
Nous découvrir

LE NOUVEAU GUIDE « LES PETITS MALINS » EST ARRIVÉ !

Le meilleur ami des parents

Le week-end, en période de vacances, à l'occasion d'un anniversaire, un jour de pluie...

Quel parent ne s'est pas retrouvé en panne d'inspiration devant ses enfants ?

Réalisé par Annemasse Tourisme et l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois, le guide "Les Petits Malins" est l'anti-sèche indispensable pour fabriquer un maximum de souvenirs en famille!

Au fil des pages, les bambins de 0 à 12 ans et leurs familles découvriront 56 idées sorties.

Pour plaire à tout le monde et que chacun puisse s'y retrouver, les activités sont réparties en 4 catégories :

Art, culture et patrimoine - Loisirs, divertissements - Nature, Montagne - Sports

Atelier du lait au fromage, goûter fermier, lecture-spectacle, accro-branches, parapente...

De quoi occuper les grands et petits curieux avec des loisirs originaux!

Guide disponible à l'accueil de l'Office à Vitam, qui recense l'ensemble des activités du territoire, ou à l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois, ou sur le nouveau site :

www.tourisme-genevois.fr



Tél. : +33 (0)4 50 04 71 63 - E.mail : info@tourisme-genevois.fr

Vitam - 500 route des Envignes - 74160 Neydens - Coordonnées GPS : 46.12310598, 6.0948801

Du Lundi au Samedi : de 10h à 13h et de 14h à 18h, sauf les Mardis et Jeudis hors vacances scolaires

Domaine de Chosal - 92 rue Ada Byron - Archamps Technopole - 74166 Saint Julien en Genevois Cedex

www.tourisme-genevois.fr www.genevois-nature.fr www.genevois-affaires.fr www.genevois-loisirs.fr



Le réseau public en fibre optique du SYANE : Présentation générale et avancement sur la commune de Chênex

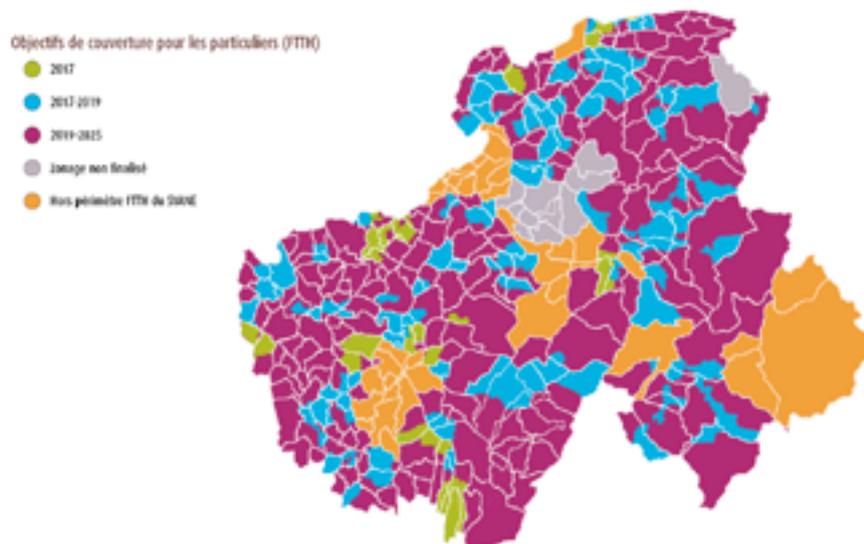
La fibre optique pour tous : tel est l'objectif du réseau public départemental en fibre optique déployé par le Syndicat des Énergies et de l'Aménagement numérique (SYANE) depuis 2013. Tourné en priorité vers le monde économique, il doit permettre de raccorder, dans une 1^{ère} phase de 5 ans, la grande majorité des entreprises et près de la moitié des logements haut-savoyards, puis 90% des foyers à l'horizon 10-12 ans.

Un réseau en fibre optique pour 255 communes de la Haute-Savoie

L'aménagement numérique de la Haute-Savoie s'inscrit dans le cadre défini par le Plan National Très Haut Débit, qui s'appuie sur la complémentarité des initiatives publiques et privées pour la couverture des particuliers. En Haute-Savoie, le réseau public fibre optique du SYANE couvrira ainsi les logements sur 255 communes et les zones d'activités économiques sur 282 communes.

➤ La commercialisation des services numériques très haut débit pour les professionnels sur Chênex

L'ouverture à la commercialisation des services numériques très haut débit pour les professionnels est prévue au second semestre 2017 pour la ZAC Ellieudes de Chênex.



➤ La couverture fibre optique des logements sur Chênex

La couverture des logements sur la commune de Chênex est planifiée dans la 2nde phase de travaux (2019-2025). Les zonages prévisionnels ont été présentés le 16 juillet 2014 aux élus de la Communauté de Communes du Genevois. Une 2^{ème} réunion d'avancement a été organisée le 6 janvier 2015.

Pour plus d'information, les cartes détaillées par Communauté de Communes sont en ligne sur le site internet du SYANE : www.syane.fr Elles sont régulièrement mises à jour.

Dans l'attente de la couverture très haut débit, les solutions satellitaires peuvent permettre de répondre aux problèmes de débits limités. Pour les foyers et entreprises inéligibles au haut débit, le SYANE et le Conseil Départemental portent conjointement un « Plan Satellite » qui permet de bénéficier d'une aide financière de 300 € pour l'achat d'un kit satellitaire.

ADMR

L'ADMR Viry-Vuache est une association à but non lucratif régie sur la loi du 1er juillet 1901 dirigée par des bénévoles. L'association naît de la fusion en 2005 entre l'ADMR de Viry (créée en 1979) et l'ADMR du Vuache (Créée en 1984). Elle accompagne les personnes âgées et personnes en situations de handicap dans les actes quotidiens de la vie. Ménage, entretien du linge, préparation des repas, mais aussi aide dans les actes de vie quotidienne et présence relationnelle. L'ADMR accompagne aussi les familles fragilisées par des difficultés passagères ou durables comme par exemple les grossesses à risque, maladie d'un enfant, naissances multiples... Dans un autre contexte, l'ADMR intervient auprès de personnes n'ayant pas forcément le temps d'entretenir leur lieu de vie et souhaitant du ménage

de confort. Une large palette de services qui répond aux besoins de chacun.

L'ADMR de Viry-Vuache c'est 18 aides à domicile qui interviennent sur les 10 communes suivantes: CHENEX, CHEVRIER, DINGY-EN-VUACHE, JONZIER-EPAGNY, PRESILLY, SAVIGNY, VALLEIRY, VERS, VIRY, VULBENS. Les bénéficiaires de l'ADMR bénéficient d'une réduction ou d'un crédit d'impôt sur le revenu à hauteur de 50% des dépenses effectives.

L'ADMR VIRY-VUACHE recrute des bénévoles. Pour tout renseignement, le bureau de l'ADMR est ouvert au public du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30. Vous pouvez nous joindre par téléphone au 04 50 04 86 45 ou par mail à l'adresse accueil.viryvuache@fed74.admr.org.



Votre Communauté de communes s'engage dans la valorisation des textiles, linge et chaussures usagés.

La CCG s'associe à l'éco-organisme Eco TLC par l'intermédiaire de la fibre savoyarde, **pour développer la collecte, le recyclage et le réemploi des Textiles, Linge et Chaussures** : les TLC.

Des bornes de collecte textile ont été installées sur le territoire depuis un an. Elles comportent des instructions claires sur les meilleures façons de donner ses textiles, linge et chaussures, afin d'optimiser la collecte : tous les vêtements propres et secs, et les chaussures liées par paires. Ainsi, même les textiles trop usés pour être reportés seront recyclés.

Les points les plus proches de Chênex sont à Valleiry près de la gare et à Vers.





Règlementation des boîtes aux lettres

La boîte aux lettres doit être d'un accès facile, en bordure de voie ouverte à la circulation. Elle est positionnée entre 1 m et 1,50 m du sol.

Elle doit comporter un porte-étiquette sur lequel **les noms et prénoms sont inscrits** et permettent d'identifier sans erreur le destinataire du courrier. Pour une meilleure lisibilité, le nom est écrit en caractères d'imprimerie et en majuscules.

Le respect de ces règles simplifiera le travail du facteur et des personnes qui distribuent les informations municipales.



ERDF a changé de nom et devient ENEDIS



Comment être prévenu d'une coupure d'électricité en cas de travaux?

ENEDIS met en place un nouveau service gratuit d'information par Email qui vous permet d'être alerté personnellement d'une future coupure d'électricité.

Accès client sur le site www.enedis-prevenance.fr

On peut s'inscrire en entrant le numéro de son compteur ou PDL (point de livraison)

Vous trouverez sur la facture de votre fournisseur d'électricité la référence de votre PDL qui se compose de 14 chiffres.

En cas de travaux, l'information est également affichée sur le panneau de la mairie.

Amicale des donneurs de sang

L'amicale des donneurs de sang du Vuache vous invite à venir donner votre sang lors des collectes. Celles-ci se situent à l'Espace Albert Fol à Valleiry de 17h à 20h.

- Vendredi 17 mars 2017
- Vendredi 26 mai 2017
- Vendredi 4 août 2017
- Vendredi 10 novembre 2017

Nous vous attendons dans une ambiance simple, chaleureuse et conviviale. Une collation sympathique vous sera servie à l'issue de votre don.

Venez nombreux en soutien aux personnes qui en ont besoin!



2017 je pars en colo avec l'Ufoval

Développer son autonomie, sa capacité d'initiative, éveiller sa curiosité, voyager, sont des atouts importants dans les études et plus tard dans sa vie professionnelle et personnelle.

La colonie de vacances est le dernier lieu qui offre dans notre société tous ces possibles.

« Ensemble, donnons à nos enfants la chance de construire une vie et un monde meilleur où la tolérance et la fraternité sont des références fortes. »



Pour tout renseignement ou demande de brochures vacances 2017 :

Fédération des Oeuvres Laïques de Haute Savoie
3 avenue de la Plaine- BP 340-

74008 Annecy Cedex

Tel : 04 50 52 30 00 - Fax : 04 50 45 81 06

Mail : ufoval@fol74.org - Site : www.fol74.org





PEINTURE INTUITIVE

Un Voyage Créatif



La Peinture Intuitive

L'Art intuitif se caractérise par sa simplicité de conception et son immédiateté. C'est un processus spontané et accessible à tous !

Permet de :

Réveiller son imaginaire !
Découvrir sa créativité !
Développer son expression artistique !

En utilisant les mots, les traits et la peinture, le geste se libère et un espace de création s'installe.

Au fur et à mesure chaque personne laisse jaillir avec joie ce qui l'habite intérieurement à l'instant présent. Par ce jeu de couches successives des formes apparaissent dont certaines sont mises ultérieurement en évidence.

J'accompagne chaque personne dans les étapes de ce "travail créatif" en proposant des clés en mots et en couleurs pour qu'émerge votre propre expression et que vous puissiez réaliser un tableau qui surgit de votre intérieur.



à Chênex

Sophie Vulliard, vous propose de découvrir la Peinture Intuitive. Dans la salle d'Art & Loisir de Chênex, elle vous invite à participer à un stage d'une demi-journée ou d'une journée complète.

Pour Enfants

Ce processus créatif en plusieurs étapes est un moyen facile et ludique de réaliser sa propre toile.

Ados Adultes

Nul besoin d'avoir des connaissances en peinture ou en dessin, Accessible à tous, il fait surtout appel à notre imaginaire.

Recette de nos montagnes

Le farcement

Matériel

- un moule à farcement (ou un moule à kouglof, ou un moule à baba au rhum, l'essentiel étant que le moule ait une cheminée centrale.)
- une râpe manuelle de préférence (ou électrique), un grand saladier, une poêle.



Ingrédients pour 8 à 10 personnes

- 2,5 kg de pommes de terre
- 20 tranches de poitrine fumée
- 250 g de lardons
- 200 g de raisins secs
- 250 g de pruneaux dénoyautés
- 125 g de beurre
- Une cuillère à soupe de farine ou maïzena
- 3 œufs
- Sel, poivre



Préparation

- Eplucher et râper les pommes de terre à la râpe manuelle (ou au robot).
- Laisser égoutter dans une passoire.
- Mélanger en remuant bien à chaque étape : les pommes de terre avec les œufs un par un, la farine, le sel, le poivre, les fruits secs, la moitié du beurre coupé en petits dés, le sel et le poivre.
- Faire revenir les lardons 10 à 15 minutes dans une poêle et les ajouter à la préparation.
- Beurrer très généreusement le moule !
- Recouvrir le fond, les parois du moule et de la cheminée avec les tranches de poitrine fumée en les faisant se superposer légèrement et en les laissant dépasser à l'extérieur du moule.
- Placer la préparation de pommes de terre à l'intérieur, rabattre les tranches de poitrine par-dessus et fermer le couvercle.
- Placer le moule dans une cocotte-minute remplie d'eau jusqu'à 3 cm du haut du moule et fermer.
- Faire cuire pendant 1h30. Laissez reposer 10 minutes avant de démouler.
- Démouler doucement le farcement et servir avec un rôti de porc.





Rentrée 2017 Inscriptions à l'école

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2017 auront lieu le samedi 8 avril, de 9h30 à 11h00 à l'école primaire. Au préalable, vous devez passer en mairie pour obtenir la liste des documents nécessaires à l'inscription et un justificatif de domiciliation sur la commune.

DECLARATION DES FRONTALIERS

A remplir par toutes les personnes majeures du foyer et à retourner à la Mairie de CHÊNEX

NOM : _____ PRENOM : _____ Date et Lieu de naissance : __/__/__ à _____

Adresse : _____

NATIONALITE : FRANCAISE SUISSE FRANCO-SUISSE AUTRE Laquelle : _____

Nom et adresse de l'employeur : _____

N° Permis de travail _____ Date de délivrance __/__/__ (Si vous êtes de nationalité Française)

ORGANISMES INTERNATIONAUX SECTEUR PUBLIC SECTEUR PRIVE

JE NE TRAVAILLE PLUS EN SUISSE Depuis le : __/__/__

Communication

Si vous souhaitez recevoir par mail les informations concernant les manifestations diverses, les activités associatives, les tournées d'ordures ménagères, les coupures d'eau ou d'électricité, ...

Envoyez votre mail en mairie : mairiedechenex@orange.fr

Le service Petite Enfance: un service intercommunal

Les différentes structures du territoire sont gérées au niveau intercommunal et la Communauté de Communes est l'unique interlocuteur des parents en recherche de mode de garde. Elle souhaite développer une offre de mode d'accueil du jeune enfant diversifiée, tant en accueil collectif qu'individuel, dans une volonté de mixité sociale.

Point info petite enfance

04 50 95 91 40

du lundi au vendredi de 9h à 11h

petite-enfance@cc-genevois.fr

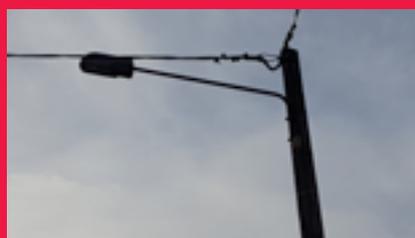
Une information sur tous les modes de garde disponibles sur le territoire et sur les modalités d'inscriptions.

Pour accueillir votre enfant :

- Les structures collectives, multi-accueil ou micro-crèche, assurent un accueil régulier ou occasionnel, à temps plein ou à temps partiel des enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
- Les assistants maternels sont agréés par le Conseil Général pour l'accueil à leur domicile d'un ou plusieurs enfants. Ils peuvent être indépendants ou salariés de la crèche familiale « La maisonnette ».

Diagnostic éclairage public

La commune a missionné le syndicat d'électricité de Haute Savoie (SYANE) pour réaliser un diagnostic de son éclairage public. Cette étude permettra de faire un bilan patrimonial qualitatif et quantitatif, assorti de propositions en matière d'investissements pour renouveler certains points lumineux, créer de nouveaux réseaux, ou modifier les appareillages pour réduire l'intensité ou couper à certains horaires.



Nettoyage de printemps

La municipalité invite tous les chênexiens volontaires à participer à une opération éco citoyenne de nettoyage du village, sentiers, ruisseaux, trottoirs, bords de routes...

Rendez-vous samedi 22 avril à 9h30 à la mairie.

Un apéritif sera offert par la Mairie en fin de matinée à tous les participants. Plus nous serons nombreux, plus nous serons efficaces, nous vous remercions pour l'intérêt que vous porterez à cette initiative citoyenne!



Mariages

Maude MARTIN et Frédéric
BERAUT le 10 septembre 2016
Sandra BERMUDEZ et Claude
DOCHE le 21 mai 2016

Etat civil

Naissances

Naël FONTEYNE, né le 10 mai 2016
Annabelle ACQUISTAPACE, née le 12 mai 2016
Emma LEONARDI, née le 18 juin 2016
Daniel BEAU, né le 14 juillet 2016
Ana BOUGUERRA, née le 13 octobre 2016
Charlotte LACROIX, née le
26 janvier 2017

Remerciements

M CHARDON Jean-Pierre, ancien
secrétaire de mairie (1980 – 2002)
remercie toutes les personnes qui
par leurs messages, visites à la
maison ou à Argonay, l'ont
soutenu durant la longue
convalescence due
à son AVC.

Décès

SALLAZ Marie née à Chênex décédée le 8 octobre 2016
BOURQUIN née CUGNET Jeanne décédée
le 10 septembre 2016
LE VEN née MARTY Marie Thérèse décédée
le 7 septembre 2016
SAUTIER Yvonne née à Chênex décédée le 7 juillet 2016
MABUT Mickaël décédé le 7 novembre 2016
JACQUES Baptiste décédé le 29 décembre 2016
CUGNET Marie née à Chênex décédée
le 10 février 2017
CHATELAIN JEANNE décédée
le 22 janvier 2017
DECOPPET Georgette décédée
le 23 février 2017



**On en
chêne**